



COMMUNE DE LE VAUD

C.P. 31 – 1261 LE VAUD
www.levaud.ch



Greffe 022 366 25 62
greffe@levaud.ch
Contr. habitants 022 366 45 25
Bur. étrangers habitant@levaud.ch
Bourse 022 366 45 29
bourse@levaud.ch
Téléfax 022 366 45 26

**Conseil communal
de et à
1261 LE VAUD**

Le Vaud, le 1^{er} mai 2017
CL/EC-ba 10.03

Délégués municipaux : Mme Landeiro, syndique
M. Creteigny, vice-syndic

Préavis municipal N° 6/2017

Réaménagement d'une partie de la zone d'utilité publique, située sur la parcelle n°1 propriété de la Commune de Le Vaud, pour la création d'un espace jeunes

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. PREAMBULE

Suite aux diverses décisions concernant notre commune sur le plan associatif, la Municipalité souhaite créer un nouvel espace ludique pour nos jeunes, principalement pour les 13-16 ans.

En effet, les répercussions d'HarmoS ont fait que notre village a été choisi, au vu de sa situation géographique, pour accueillir le pôle 5-8 des élèves primaires de notre arrondissement pour les communes du haut.

Cette décision a créé une augmentation importante de la population d'élèves et de jeunes qui ont besoin d'endroits pour se retrouver et se défouler.

2. SITUATION ACTUELLE

Sur le site des Curtils, nous nous retrouvons avec une centralisation de beaucoup de services (école, salle de gym, cantine, voirie et pompiers) et la circulation, l'aménagement, l'adéquation des locaux et la cohabitation de ces derniers devient compliquée.

Nous avons plus de 250 élèves, entre 8 et 12 ans, accueillis sur le temps scolaire, qui ne restent plus comme, à l'époque, dans leur classe toute la journée (différents cours donnés dans d'autres locaux) ou qui rentrent chez eux dès l'école terminée.

Sur ce même site des Curtils, nous nous sommes retrouvés avec des déprédations causées par notre jeunesse, celle scolarisée et celle plus âgée, peut-être par manque d'espace ludique (terrain de football et jeux) ?

Notre chantier de la salle polyvalente étant prolongé, par la force des choses, il ne nous est pas possible d'aménager, pour l'instant, un espace jeunes adéquat directement sur le site scolaire.

Malgré cela, nous allons progressivement mettre en place les différents jeux acquis grâce à la Fondation Oak, en espérant que cela améliorera le côté ludique du site des Curtils. Par contre, nous souhaitons développer sur notre territoire un autre espace de jeux plus adapté pour les jeunes de 13 à 16 ans, espérant ainsi que chaque génération pourra y trouver son compte.

3. OBJECTIFS

Le projet que nous vous soumettons a pour objectif :

- De réaliser la mise en place d'un espace de jeux en collaboration avec la génération des 13-16 ans afin de les responsabiliser et de les porter garants des bons soins de ce futur endroit
- D'offrir cet espace à proximité de la buvette du stand, ce qui optimisera l'attrait de ce lieu pour des rencontres familiales ou de sociétés
- La mise en place du terrain multisports offert par le Tennis Club de Le Vaud.

4. PROJET

Le projet tel que présenté et qui figure sur le plan annexé prévoit la mise en place définitive du terrain multisports offert par le Tennis Club.

Au niveau du délai de réalisation, nous avons reçu les soumissions pour l'installation du terrain multisports et le terrassement-goudronnage du site. Nous pourrions démarrer dès l'acceptation du préavis.

Nous pensions, dans un premier temps, lier cet aménagement au préavis concernant le déménagement de la voirie sur la même parcelle. Mais, suite au retard pris par l'entreprise générale mandatée afin de nous fournir les chiffres des soumissions rentrées, puis à la réception du terrain multisports commandés par le Tennis Club, nous avons décidé de vous présenter deux préavis distincts.

Nous faisons en sorte que l'installation de ce terrain de sport ne gêne pas la construction projetée pour la voirie.

Les travaux d'aménagement de cet espace jeunes garantiront :

- la sécurité du terrain multisports par des bases de fondations solides et nécessaires
- la propreté du tapis synthétique grâce à des abords goudronnés.

Le goudronnage complémentaire de la parcelle n°1 nécessaire autant pour les véhicules communaux que pour un espace de jeux (skate, patins à roulettes, BMX, etc.), sera prévu dans le deuxième préavis concernant le projet de déménagement de la voirie et réaménagement du stand de tir.

5. PLANIFICATION FINANCIERE

Les coûts présentés sont basés sur le prix des soumissions rentrées pour ces travaux. La planification financière peut se résumer de la manière suivante :

1. Installation du Chantier (TTC)	CHF 2'427.-
2. Terrassement et encaissement (TTC)	CHF 12'527.-
3. Drainage du fond (TTC)	CHF 8'401.-
4. Aménagement des abords (TTC)	CHF 29'696.-
5. Pose du terrain de sport (TTC)	CHF 14'086.-
6. Divers et imprévus (TTC)	CHF 1'556.-
TOTAL TTC	CHF 68'693.- =====

6. FINANCEMENT

Coût total TTC	CHF 68'693.-
Subvention Service de l'Education Physique et du Sport (SEPS)	CHF 5'650.-
Coût pour la Commune TTC	CHF 63'043.- =====

La Municipalité vous demande de pouvoir prélever sur le ménage communal la somme de CHF 63'043.- permettant l'accomplissement de ce projet.

Cet investissement sera amorti sur 10 ans sur le compte 440.3310.00. (cimetière, parcs et fontaines)

7. CONCLUSIONS

Au vu des éléments ci-dessus et compte tenu des présentes explications, nous vous prions, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal :

- *vu le préavis n° 6/2017 relatif au réaménagement d'une partie de la zone d'utilité publique, située sur la parcelle n°1 propriété de la Commune de Le Vaud, pour la création d'un espace jeunes,*
- *ouï les rapports de la Commission ad hoc et de la Commission des finances chargées de l'étude de ce préavis,*
- *attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,*

accorde :

- *à la Municipalité le prélèvement sur le compte du ménage communal, la somme de CHF 63'043.-, amortie en 10 ans, par le compte 440.3310.00. (cimetière, parcs et fontaines), pour le réaménagement d'une partie de la zone d'utilité publique, située sur la parcelle n°1 propriété de la Commune de Le Vaud, pour la création d'un espace jeunes.*

Ainsi approuvé par la Municipalité dans sa séance du 1^{er} mai 2017 pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

Au nom de la Municipalité de Le Vaud

la Syndique


C. Landeiro



la Secrétaire


B. Aellen

Annexes : 2 plans